

marché au lieu d'importer des denrées agricoles comme nous l'avons fait pendant tant d'années dans notre pays.

Je voudrais parler également de tout ce qui se fait dans notre secteur agricole sur les plans de la qualité, de l'inspection, de la transformation, de l'entreposage, comme je l'ai mentionné, des recherches qui se font également sur les pesticides. J'ai eu l'occasion d'étudier avec attention la direction générale de la recherche. Le mandat général était de:

Travailler à l'instauration d'une agriculture efficace, stable et rentable au Canada.

Je pense qu'ensemble tous les membres de ce Parlement sont d'accord sur les grands principes de la direction générale de la recherche.

Veiller à ce que les ressources naturelles essentielles à l'agriculture soient judicieusement prospectées, conservées, utilisées et gérées.

Je pense également, monsieur le président, que tous les députés devraient se faire quand même un devoir d'étudier attentivement ce que la direction générale de la recherche fait de l'agriculture canadienne. Je suis convaincu que beaucoup de doutes seraient éliminés chez plusieurs députés.

● (2100)

Monsieur le président, je voudrais également parler des programmes de stabilisation. Nous avons vu le gouvernement intervenir dans le domaine de la pomme de terre afin d'en stabiliser le prix, depuis deux années consécutives, parce que les producteurs vendaient leurs pommes de terre en bas de la moyenne du coût de production. Nous avons vu dernièrement le gouvernement canadien stabiliser pour un montant d'environ 112 millions de dollars le domaine relatif aux éleveurs de porc. Évidemment, monsieur le président, le gouvernement ne peut pas tout faire seul, et il est certain que les producteurs canadiens n'ont peut-être pas autant d'influence qu'on le croit sur le prix du porc à l'échelle mondiale. Cependant même si la loi sur la stabilisation des prix agricoles ne correspondent pas à 100 p. 100 à ce que les producteurs canadiens s'attendaient, je crois que ce programme est très généreux, et moi-même, pour avoir consulté plusieurs producteurs de porc du Québec, je dois dire que tous m'ont dit d'un commun accord que cette offre du gouvernement canadien était très appréciée et très acceptable.

Il y a une chose aussi qui m'intéresse et sur laquelle on devrait peut-être s'interroger ensemble, savoir la valeur des quotas. Il est évident et on en conviendra avec moi que chez les producteurs agricoles quand on parle de quotas c'est un mot très important, et de plus en plus pour nous «sécuriser» dans la production agricole nous avons besoin de quotas. Mais la question que je veux poser à tous les députés c'est de savoir si nous allons lui donner une valeur à ce quota, puisque déjà les nouveaux producteurs agricoles qui veulent entrer dans le domaine de l'agriculture se plaignent de la valeur excessive de

### *L'agriculture*

nos fermes. On conviendra avec moi que si on donne une valeur de \$100,000, \$150,000 et \$200,000 aux quotas, il est presque impossible pour n'importe quel agriculteur de revenir à l'agriculture ou pour un nouvel agriculteur d'y pénétrer. Donc, je crois que ce sujet devrait faire l'objet de réflexions sérieuses de la part de tous ceux qui s'intéressent à l'agriculture canadienne. Il faudrait peut-être également, en examinant la politique laitière, regarder ce que Canfarm a fait, parce que Canfarm a quand même été un outil très moderne, où les producteurs ont pu programmer sur ordinateur leur production laitière et la suivre attentivement. On sait qu'il y a eu des progrès énormes dans cette production, et il faut féliciter tous les producteurs canadiens qui sont dans cette production pour avoir été à l'avant-garde des producteurs à l'échelle mondiale.

Maintenant, monsieur le président, je ne voudrais pas terminer sans parler des perspectives sur le prix des aliments. A ce sujet, je crois que c'est un témoignage qu'il faut rendre à nos producteurs canadiens pour le degré d'efficacité qu'ils ont toujours eu dans notre agriculture. La plupart des Canadiens ne se rendent pas compte qu'en moyenne, malgré l'inflation, ils ne dépensent pas plus aujourd'hui de leur revenu pour acheter de la nourriture qu'il y a dix ans. En effet, leur revenu personnel a augmenté plus rapidement que le prix des aliments au cours des dernières décennies. De plus, les Canadiens dépensent une partie moindre de leur revenu disponible en nourriture que les citoyens de tout autre pays au monde, à l'exception des États-Unis qui, il faut le dire, sont le seul pays au monde où l'on produit des aliments 12 mois par année. Comme l'indique le tableau suivant, les Canadiens ont consacré en moyenne, en 1979, 13 p. 100 de leur revenu disponible, revenu après impôt nécessairement, à l'achat d'aliments à consommer chez eux, et 4.3 p. 100 aux repas pris à l'extérieur, pour un total de 17.3 p. 100, contre 17.7 p. 100 en 1971. Il faut toutefois reconnaître que les Canadiens à bas salaire ou à pension fixe paient un pourcentage plus élevé. Seul les consommateurs américains dépensent une partie moins importante de leurs revenus disponibles pour se nourrir, environ 16.1 p. 100. En 1979, selon le ministère de l'Agriculture des États-Unis, compte tenu de notre marché plus restreint et de notre saison agricole plus courte, le producteur canadien, les fabricants et les distributeurs d'aliments ont fourni un rendement exceptionnel. Selon deux études internationales, le prix des aliments au Canada est plus bas que dans la plupart des autres pays. Une étude effectuée par le ministère de l'Agriculture des États-Unis en avril 1980 révèle qu'un panier de provisions de 18 articles coûte en dollars canadiens \$50.85 à Ottawa, \$45.32 à Washington, \$66.89 à Londres et \$82.17 à Paris. Une étude de la Banque de Suisse confirme la position favorable des consommateurs canadiens et affirme qu'un panier contenant plus de 39 articles coûte \$134 à Montréal, \$149 à Toronto, \$191 à Bruxelles et \$223 à Genève. Monsieur le président, je suis convaincu que l'efficacité des producteurs canadiens sera continuée à condition que le ministère de l'Agriculture canadien continue à fournir les armes dont ces producteurs ont tant besoin. Même si je considère que le haut taux d'intérêt peut temporairement nuire à l'agriculteur canadien, je pense à une augmentation de 2 p. 100, je suis convaincu que le producteur canadien saura se débattre et être productif comme à l'habitude.